

#2 JUNI
2019

VENISOCIALISTES

Sans la liberté de blâmer,
hé bien, il n'est point de liberté
de blâmer !

UN AUTRE ADJOINT AU TRIBUNAL

Certain l'appellent le vice maire tant il est présent dans tous les rouages de la mairie. Pourtant, Pierre Alain Millet n'est que le second adjoint de Michèle Picard. Un adjoint néanmoins très actif puisqu'il poste régulièrement des messages sur son blog, souvent plus inspirés par son imagination que fondés en réalité. Au début de l'année, à la suite d'un éprouvé tournage mouvementé d'un clip de rap sur les Minguettes, Pierre-Alain Millet est allé jusqu'à écrire que ces hordes de jeunes avaient été téléguidées par la présidente de l'association Actif-fops... qui n'a pas apprécié cette fausse mise en cause. Grâce à l'aide juridictionnelle, elle a assigné l'adjoint pour calomnie. A croire que les juges reconnaissent plus facilement la liberté d'expression des élus de la majorité. PA Millet a été relaxé, mais l'affaire ira sans doute en appel.

2,4% DES VÉNISSIENS

FONT CONFIANCE À MICHÈLE PICARD

Michèle Picard est maire de Venissieux, commune de 60 000 électeurs et de 29 500 électeurs. Michèle Picard était aussi candidate de la liste communisme aux européennes. Cette liste a obtenu 730 petites voix soit 2,41% des inscrits. Mais rapportés au nombre d'électeurs, cela ne fait pas que 2,4%. Un maire d'une commune qui ne rassemble que 2,4% de ses électeurs. Franchement, ce n'est pas vraiment un signe de très grande légitimité...

INFO

On connaît la citation de Beaumarchais : "Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flateur". Mais à Venissieux, il n'est pas toujours facile de critiquer la mairie. Au moins 7 procès ont été engagés par la mairie pour empêcher les opposants de s'exprimer. Mais les socialistes de Venissieux ont décidé de braver cette menace en publiant chaque mois Venissocialistes : l'actualité politique, sans ménagement et sans peur. Et tant pis pour "les petits hommes" et "les petites femmes" qui redoutent les petits écrits !



Lofli ben khelifa, secrétaire de section

414 ANS POUR RETROUVER DE LA MIXITÉ

En relisant le dossier de concertation préalable à la création d'une nouvelle ZAC à Monmousseau, on apprend que c'est en 1973 que la ZUP est terminée d'être construite. Elle compte à cette époque 9 200 logements dont 80% de logements sociaux. On s'est rapidement aperçu que cette façon de construire la ville n'allait pas et les pouvoirs publics n'ont depuis eu de cesse de promouvoir la mixité dans l'habitat. Contrat de

ville, Grand projet urbain, grand projet de ville, tous les dispositifs imaginés par l'Etat ont été déployés ou Minguettes. Pour un résultat... plus ou moins stable. En 2019, le taux de logements sociaux sur les plateaux est passé à 75%. Il aura fallu 46 ans pour baisser de 5% ce taux ! A ce rythme, si on veut atteindre un taux de 30% que beaucoup considèrent comme approprié pour une ville agréable, il faudra attendre... 414 ans !

Parti socialiste - section de Venissieux
Les socialistes de Venissieux
venissieuxpoursocialiste@gmail.com



UN NOUVEAU COLLÈGE GHETTO ?

C'est en catastrophe que le Grand Lyon et la mairie de Venissieux sont en train de construire une annexe du collège Alain avenue de la République, juste en face d'une station service. Le permis de construire n'est même pas purgé de tout ce que les algériens aient en train d'être posés. Mais ce n'est que précipiter nous dit-on. Bientôt un nouveau collège devrait voir le jour.

Oui, mais où ? Personne ne dit rien de ce qui se trame. Peut-être, selon des informations érudites, le nouveau collège serait construit pile entre l'Arsenal et les Minguettes. Un collège entre 2 zones urbaines sensibles ? Un bon moyen de faire un nouveau collège ghetto et d'inciter les familles à inscrire leurs enfants dans le privé.

KOTARAC : UN EXTRÉMISTE À LA MAIRIE



C'est la stupéfaction qui a saisi les membres de la France Insoumise. Ce militant d'extrême gauche a annoncé quelques jours avant les élections européennes qu'il faisait le choix de voter pour la liste d'extrême droite de Marine Le Pen. Une douche froide pour tous les militants sincères qui pensaient que le parti de Jean-Luc Mélenchon portait des valeurs de solidarité et d'humanisme. Mais ce fut encore plus terrible pour les élus de Venissieux, eux qui ont salué durant de nombreux mois Andréa Kotarac dans les services de la mairie. On espère que le trapefuge n'est pas parti avec des dossiers compromettants qui seraient sans aucun doute examinés par les responsables du Rassemblement national !

DANS
LA PRESSE

MAIS OÙ HABITE LA MAIRE ?

Le Journal Le Progrès a consacré une page entière à l'affaire : Michèle Picard n'habite pas la commune et son adresse Venissienne ne serait en fait qu'une domiciliation de complaisance. La belle affaire, cela fait des années que tout le monde à la mairie sait que la maire - comme d'ailleurs Christophe Girard n'habite pas à Venissieux ! Ce qui est d'ailleurs tout à fait légal, puisque le code électoral le prévoit. Tout comme il est aussi légal que quasiment aucun des adjoints de Madame Picard n'habite dans la commune qu'ils se targuent d'administrer. Mais entre la légalité et l'éthique qui devrait s'imposer à chaque conseiller municipal, il y a une petite différence que madame Picard n'a visiblement pas saisi !

PYRAMIDE : RECONSTRUCTION ÉCLAIR ?

Il y a tout juste un an, le centre commercial de la pyramide était victime d'un terrible incendie. Conscient des services que rendaient les commerçants et le pharmacien, la mairie a immédiatement mis sur pied une "task force" afin d'accélérer toutes les procédures. Grâce à l'engagement des élus et l'efficacité des services, en à peine un an, le centre a ré-ouvert et l'incendie n'est plus qu'un désagréable souvenir...

Bon, vous l'aurez compris, cette histoire n'a eu lieu que dans les rêves des habitants. Dans la réalité, rien, absolument rien n'a bougé. Et tant pis pour les riverains, de toute façon, aucun élu n'habite dans le coin !